

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

Multilatéralisme

Lundi 9 mars 2026 - Université de Columbia, New York

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Doyen des Humanités,

Madame la Présidente du Département de français,

Mesdames, Messieurs,

À chacun de mes déplacements, en France ou à l'étranger, je tiens à prendre le temps de m'exprimer devant des étudiants. D'aller à la rencontre de la jeunesse. D'aller à la rencontre de l'avenir.

Et s'il y avait une université à choisir à New York pour ce dialogue, c'était la vôtre. C'était Columbia, cette université prestigieuse, qui a accueilli et formé de nombreux diplomates et plusieurs présidents des États-Unis : Theodore et Franklin Roosevelt, Dwight Eisenhower ou Barack Obama.

Nos deux républiques, la France et les États-Unis, sont deux républiques-sœurs. Deux alliés depuis plus de deux siècles et qui ont en partage ces idéaux universels de liberté, de démocratie, de l'État de droit. C'est ce refus de l'arbitraire que **Montesquieu** a nommé « *la séparation des pouvoirs* » en France, et qui a pu inspirer votre système de « *checks and balances* ».

Oui, l'Amérique que nous aimons, c'est l'Amérique fière de son histoire construite sur l'amour de la liberté et de la démocratie. C'est l'Amérique qui va célébrer le 250^{ème} anniversaire de sa Déclaration d'Indépendance – une indépendance pour laquelle a lutté, les armes à la main, un ancien député, le **marquis de La Fayette**. C'est cette Amérique bouillonnante d'innovation. C'est notre vieil allié qui, par deux fois, a traversé l'océan pour défendre la liberté de l'Europe.

Nous n'oublions rien de ce sang versé sur les plages de Normandie. Nous n'oublions rien de ce courage. Et c'est au nom de cette histoire partagée que je tenais à venir ici, sur le sol des États-Unis d'Amérique, pour vous témoigner de l'amitié de la France – et je remercie encore l'Université de Columbia de m'en avoir donné l'opportunité.

**

Je tenais d'autant plus à débattre avec vous de multilatéralisme, de paix, de droit international, alors que des guerres menaçant la stabilité du monde font rage : en **Ukraine**, mais aussi, bien sûr, au **Moyen-Orient**, où le besoin de paix est criant, à commencer par la paix entre Israéliens et Palestiniens à travers la solution à deux États, et la reconstruction de Gaza.

En Iran, depuis 1979, le régime des mollahs fait peser un risque majeur, nourri par une fuite en avant nucléaire et balistique inacceptable. Face à l'escalade, la France a appelé à l'arrêt des frappes et à la reprise des négociations diplomatiques. Le régime iranien porte une responsabilité écrasante dans le déclenchement de cette guerre : par son programme nucléaire sans garantie de renonciation à sa dimension militaire ; par la constitution d'un arsenal balistique dont nous voyons l'ampleur ; par le soutien à des milices armées, et d'abord le Hezbollah, déclaré hors-la-loi par le gouvernement du Liban, milices qui portent la guerre dans la région, par des appels perpétuels à l'annihilation d'Israël.

Mais cette guerre est porteuse de destructions meurtrières, du risque de l'embrasement, d'une nouvelle tragédie au **Liban**, de conséquences économiques – et donc sociales – dévastatrices. La France, qui n'en est pas partie prenante, apporte sa protection à ses concitoyens et à ses partenaires et alliés en même temps qu'elle se mobilise pour la diplomatie et la recherche d'une solution politique.

Toutefois, en ce moment de bascule géopolitique, mon regard se tourne vers les Iraniens. Vers ceux qui paient le prix du sang et d'une violence aveugle. La France n'oublie pas leur courage. Elle se tient aux côtés de ce grand peuple plurimillénaire, qui doit décider de son destin, souverainement et librement.

Présidente de l'Assemblée nationale, je n'ai eu de cesse de m'engager pour les Iraniens et Iraniennes. Encore récemment, j'ai installé à l'entrée de l'Assemblée nationale, un buste inspiré des traits de Mahsa Amini, une étudiante iranienne, qui avait peut-être votre âge, et qui fut tuée pour quelques mèches de cheveux.

Sous ma Présidence, l'Assemblée nationale a aussi toujours soutenu la liberté des Iraniens. C'est en particulier pour les Iraniennes que les députés ont adopté, à l'unanimité, une résolution condamnant la terreur imposée par le régime.

C'est aussi pour les Iraniennes, pour **les Afghanes**, toutes les femmes opprimées, que j'ai tenu à être la première Présidente de l'Assemblée nationale à participer à la **Commission de la condition de la femme** à l'ONU, aux côtés de la Présidente de la Délégation aux droits des femmes et de parlementaires engagés pour défendre ces nobles idéaux des droits universels, de la paix et de la démocratie.

**

Mesdames, Messieurs, pendant des décennies, nous avons cru au triomphe inéluctable de ces idées. Nous avons vécu à l'abri de ce que nous appelions « *l'ordre international fondé sur des règles* ».

Il faut dire que durant les années 1990, les raisons d'espérer s'accumulaient. La chute du Mur de Berlin et de l'URSS, la démocratisation, la « *fin de l'histoire* » de Francis Fukuyama, étaient notre horizon.

Nous savons ce qu'il en est advenu.

Dans toutes les régions du monde, la force de la loi recule devant la loi de la force. La planète connaît aujourd'hui le nombre de guerres le plus élevé depuis 1945 : **plus de 130 conflits armés**. C'est plus du double qu'il y a 15 ans.

Même entre vieux alliés occidentaux, la coopération cède la place à la compétition, voire à la coercition commerciale, technologique et idéologique.

Alors que nous voyons également ressurgir la tentation d'un **unilatéralisme décomplexé**, rappelons-nous que l'histoire nous a déjà enseigné ce que coûte l'abandon du multilatéralisme et du droit international.

Car cette situation de brutalisation des relations internationales, que nous vivons aujourd'hui, est en effet loin d'être inédite. Ceux qui, parmi vous, ont étudié l'histoire et la géopolitique le confirmeront : le monde d'avant était tout aussi violent.

Souvenons-nous des guerres du Biafra, de Corée, du Viêt Nam ou de Yougoslavie.

Souvenons-nous du génocide des Tutsi au Rwanda.

La vraie rupture n'est pas cette brutalisation ; c'est surtout la fin de la naïveté occidentale.

**

Dans ce contexte mondial, que peut la France, que peut l'Europe, que peut la communauté internationale ?

Il serait si aisé de baisser les bras. Si simple de se résigner.

Mais ce n'est ni mon caractère, ni la volonté de notre pays.

C'est pour contrer ce nouveau désordre mondial que la France se mobilise et agit à tous les niveaux : multilatéral, gouvernemental et parlementaire.

Monsieur le Représentant Permanent, nous pouvons tous deux en témoigner : pour défendre la démocratie, la paix, le droit, **la voix de la France est toujours attendue sur la scène internationale.**

Je l'ai personnellement mesuré l'an dernier à **Ottawa, au Sommet parlementaire du G7**. Au moment où le gouvernement de l'ancien Premier ministre, François Bayrou, chutait, tous mes homologues - notamment Mike Johnson pour les États-Unis - m'ont dit la même chose : « *Nous comptons sur la voix de la France.* »

Oui, j'en suis persuadée, le monde a besoin de cette voix à la fois universelle et singulière sur la scène internationale.

Cette voix, c'est celle de la France - et je suis venue ici la porter, devant vous, comme Présidente de l'Assemblée nationale française.

Cette voix n'est pas celle d'un pays comme un autre. C'est la voix d'un pays souverain, indépendant, libre, qui ose dire ce qui doit être dit.

C'est la voix d'une puissance nucléaire indépendante et souveraine. C'est la voix d'un pays dont l'excellence militaire est reconnue au sein de l'OTAN – ce que le speaker Johnson m'a confirmé lors de notre entretien vendredi, à Washington.

C'est la voix d'un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies - et qui, à ce titre, a des responsabilités particulières.

Oui, Mesdames, Messieurs, dans ces temps troublés, je le dis aussi devant vous, non loin du siège des Nations unies : la France s'assigne, plus que jamais, **l'obligation impérieuse de protéger le multilatéralisme et le droit international.**

Ce n'est pas seulement de l'idéalisme - c'est aussi du réalisme. C'est pour la France, un impératif moral autant que stratégique.

Et pour faire respecter ces principes, la France et ses alliés européens, ne transigeront jamais. J'en veux pour preuve la participation de pays européens à un exercice militaire conjoint **au Groenland**, pour réaffirmer fermement l'attachement à nos principes : la souveraineté des États et l'intégrité territoriale.

Ces principes, la France les défend avec constance. Ainsi, quelles que soient les crises internationales, sur le Venezuela, l'Iran, l'Ukraine, la France n'a pas de double standard ou de double discours. Nous défendons la même souveraineté des peuples et la même nécessité de respecter le droit international et l'architecture multilatérale.

Ainsi, si la France et ses alliés s'investissent autant **pour l'Ukraine**, c'est donc au nom de ces valeurs que nos deux pays, France et États-Unis, ont défendues, côte à côte, durant la Seconde Guerre mondiale. La liberté. La démocratie. Le refus du fait accompli.

Alors que le peuple ukrainien continue de verser héroïquement son sang pour sa liberté, la France, l'Europe veulent la paix. Mais pas n'importe quelle paix. Nous voulons une paix juste et durable. Une paix qui ne saurait être une capitulation et une trahison des principes du droit international : la souveraineté des États, l'intégrité territoriale – c'est-à-dire les principes de la Charte des Nations unies.

**

Oui, ces idéaux sont faillibles. Oui, ils sont au bord de la rupture.

Mais ne l'oublions pas : le multilatéralisme est une idée ancienne. Une **idée qui nous dépasse tous**. C'est l'idéal de la « paix perpétuelle » de Kant. Une idée consacrée aux États-Unis, par la **Charte de San Francisco**.

Cette idée est aujourd'hui à terre. Mais il est de notre devoir comme de notre intérêt de la relever, pour affronter les grands défis de notre temps.

**

Nous sommes d'ailleurs face à un paradoxe absolu : au moment même où le multilatéralisme est percuté, la nécessité de coopérer n'a jamais été aussi forte. Les défis mondiaux, qu'il s'agisse du climat, de l'IA, des pandémies, sont planétaires : ils exigent donc des réponses planétaires.

Et cette exigence est partagée par de nombreux pays. Rien que l'an dernier, un traité sur la prévention des pandémies a été négocié à Genève sous l'égide de l'OMS ; et un traité pour la protection des grands fonds marins a été conclu en France, à Nice.

Cette preuve de la nécessité du multilatéralisme, je la mesure aussi, ici, à New York. À la Commission de la condition de la femme, je participerai à des réunions où le monde entier avance, concrètement, sur les droits sexuels et reproductifs. Sur la place des femmes dans les processus de paix. Sur leur accès à la justice.

Dans ce monde de ruptures et de fractures, nous aurons toujours besoin de ces enceintes où **193 États**, quelles que soient leurs divergences, puissent s'asseoir autour de la même table.

**

Mais n'ayons aucune fausse naïveté. Nous savons tous que pour défendre cet idéal, **la première condition est d'être forts, craints et puissants.**

Pour le dire autrement : nous ne pouvons plus compter sur la force de nos valeurs ; nous devons désormais compter sur la valeur de notre force. Ce que le Président finlandais **Alexander Stubb** a appelé un « *réalisme fondé sur des valeurs* ».

Vous avez aussi sûrement entendu parler du discours du Premier ministre canadien **Mark Carney** à Davos. « *Plutôt que de se lamenter du retour des empires prédateurs* », nous-a-t-il dit, les « *puissances moyennes* » doivent cesser de s'illusionner et s'unir, car « *si vous n'êtes pas à la table, vous êtes au menu* ».

Cette **nécessité de puissance**, la France l'a faite sienne depuis de nombreuses années, sans être, il est vrai, totalement comprise ou suivie par ses partenaires européens. Mais depuis 2022 et l'agression russe en Ukraine, nous assistons au réveil géopolitique de l'Europe. Les pays européens ont, dans leur large majorité, pris l'engagement de rehausser leurs dépenses militaires à hauteur de 3 % de leur PIB afin de renforcer la défense de l'Union européenne.

La France est en pointe sur cet effort de réarmement. Et nous comptons bien le rester. C'est pourquoi, avant l'été, le Parlement français examinera **une loi de programmation militaire** qui renforcera fortement les capacités de nos armées. Ces moyens nouveaux permettront également de confirmer l'indépendance et la totale crédibilité de la dissuasion nucléaire française.

Présidente de l'Assemblée nationale, je vous le garantis : je serai extrêmement attentive à la bonne adoption comme à la bonne exécution de cette loi de programmation militaire.

**

Mesdames, Messieurs, la deuxième condition pour mieux défendre le droit et le multilatéralisme, c'est de regarder avec lucidité les impasses actuelles du **multilatéralisme onusien**, et de le réformer en conséquence.

Membre fondateur de l'ONU et permanent du Conseil de Sécurité, la France défend avec détermination une profonde réforme du système des Nations unies.

Nous prônons ainsi **l'élargissement du Conseil de Sécurité** et soutenons la candidature de l'Allemagne, du Brésil, de l'Inde et du Japon à un siège permanent. La France plaide aussi pour une juste représentation de l'Afrique, avec deux sièges de membres permanents. Avec le Mexique, nous menons également une initiative pour **suspendre l'usage du veto en cas d'atrocités de masse**.

Enfin, la France soutient l'initiative *ONU 80* lancée par le Secrétaire général, **António Guterres**, pour moderniser le système autour de trois piliers : les gains d'efficience, la priorisation des mandats et la réforme structurelle. Cette volonté de réforme, j'ai pu d'ailleurs la confirmer aujourd'hui même à **António Guterres**.

**

Mesdames, Messieurs, si l'ONU demeure la clé de voûte de notre multilatéralisme, soyons lucides : ses blocages actuels nous obligent à innover et à forger des formats multilatéraux inédits - des coalitions et alliances *ad hoc*, agiles, flexibles, efficaces.

Certains de ces formats innovants émergent déjà sous nos yeux. Et ils fonctionnent.

Regardez la **Coalition des volontaires pour l'Ukraine**, mise en place sous leadership franco-britannique, pour assurer les futures garanties de sécurité de l'Ukraine. Et la dynamique fonctionne : l'Australie, le Japon et désormais les États-Unis suivent le mouvement.

Ces « coalitions d'affinités », j'en ai aussi créé à l'Assemblée nationale, en organisant le **tout premier Sommet international des Présidentes d'Assemblée nationale** en mars 2024, à Paris. Ce fut un sommet inédit, dont la déclaration finale a érigé les droits des femmes en défi de notre siècle.

**

Ce sommet illustre un point essentiel : la force d'innovation et la capacité d'entraînement d'un outil politique singulier, **la diplomatie parlementaire**.

Il faut bien l'avouer, cette diplomatie est souvent méconnue.

Pourtant, cette **diplomatie parlementaire est aujourd'hui plus ambitieuse, plus audacieuse et plus précieuse que jamais**.

Pourquoi ? Parce que les relations de Parlement à Parlement – on dit souvent de peuple à peuple – offrent une stabilité, une continuité, une liberté de ton que la diplomatie gouvernementale ne peut pas toujours se permettre. C'est là le cœur de notre action : dialoguer directement, pour tisser ces liens humains qui résistent aux crises, en formant de nouvelles enceintes complémentaires du multilatéralisme traditionnel.

Je pense en particulier au **multilatéralisme francophone** que nous avons fait vivre, lors de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, à l'Assemblée nationale et au Sénat. Plus de 400 parlementaires, de tous les continents, ont prouvé que ce **multilatéralisme parlementaire** était précieux pour faire de notre langue un outil stratégique et diplomatique à part entière.

À l'Assemblée nationale, j'ai fait de la revitalisation de cette diplomatie parlementaire une priorité. De ma première mission en Allemagne, jusqu'à récemment en Chine ou en Pologne, je n'ai cessé d'aller à la rencontre du monde :

En m'exprimant devant les Parlements étrangers, à la Rada ukrainienne, ou encore au Parlement moldave et à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

En me déplaçant sur des terrains de crise : en Ukraine, en Moldavie, en Arménie.

En recevant à Paris mes homologues et de nombreux chefs d'État et de gouvernement, de Volodymyr Zelensky à Mahmoud Abbas - et bientôt le président indonésien.

J'ai enfin érigé la **diplomatie féministe** en priorité. Et c'est bien sûr le sens de notre présence ici à New York, aux côtés de notre Délégation aux droits des femmes.

Permettez-moi d'ailleurs, puisque nous venons de célébrer hier la Journée internationale des droits des femmes, de souligner qu'une **diplomatie et un multilatéralisme efficaces doivent être aussi féministes et féminisées**. Je note d'ailleurs que s'il existe, depuis 2021, une « *Journée internationale des femmes dans le multilatéralisme* » ...aucune femme n'a encore jamais été élue Secrétaire générale des Nations unies... Je forme donc le vœu que le prochain Secrétaire général soit une Secrétaire générale ! Et je m'adresserai aux jeunes étudiantes ici présentes : allez-y, n'hésitez pas à oser vous engager, nous avons besoin de vous !

**

Mesdames, Messieurs, bâtir cette diplomatie parlementaire agile et influente constitue le premier acte de mon action internationale. Mais il en appelle un second : **le renforcement du contrôle du pouvoir législatif sur l'exécutif en matière de politique étrangère.**

Sur les deux rives de l'Atlantique, on entend souvent dire que la politique étrangère serait le « domaine réservé » du Président. Or les Assemblées représentent les citoyens et elles doivent être davantage associées aux prises de décision de nos exécutifs sur ce terrain.

C'est dans cet esprit que l'Assemblée nationale française a voté de nombreuses **résolutions sur les crises internationales**, avec un fil rouge : enjoindre le gouvernement à défendre avec vigueur la démocratie ou le droit international – encore récemment sur l'Ukraine, la Biélorussie, l'Iran, l'Afghanistan, le Groenland.

Ces résolutions ont été aussi, le plus souvent, adoptées **à l'unanimité ou à une très large majorité**, par des députés de nombreux partis différents. Ce qui prouve que sur l'essentiel - le droit, la paix, la démocratie - les députés français, malgré leurs profondes divisions, savent se retrouver.

Et c'est cet enjeu que j'ai décidé de placer au centre d'un prochain rendez-vous majeur : **le sommet du G7 parlementaire**, que l'Assemblée accueillera en septembre à Paris - et j'aurai plaisir à retrouver le speaker Johnson pour en débattre.

**

Mesdames, Messieurs, alors que je m'exprime devant vous, je sais que je m'adresse non seulement à de brillants étudiants, mais encore aux grands diplomates de demain et à de jeunes citoyens passionnément intéressés par l'action publique. Permettez-moi de vous dire une chose simple : merci. Merci pour votre engagement.

Car j'ai une conviction profonde. Pour prendre soin de notre monde, la paix ne sera pas l'affaire exclusive des diplomates ou des responsables politiques. **La paix, c'est l'affaire de tous les citoyens** qui doivent s'engager dans la vie de la cité.

Il n'y aura aucun sursaut diplomatique ou politique sans un puissant réengagement démocratique et civique de notre jeunesse, de tous nos citoyens. Il nous faut donc bâtir une **véritable société de l'engagement**. Celle que vous représentez ici.

Ce chemin du sursaut, de l'engagement, du courage, c'est celui que je vous propose d'arpenter aujourd'hui. C'est le seul possible afin de faire vivre l'idéal de la Charte des Nations unies.

Un texte fondateur, adopté sur le sol des États-Unis, en 1945, et qui nous montrait la voie à suivre. Celle, je cite la Charte, de « *préserver les générations futures du fléau de la guerre* » et de « *proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, et dans l'égalité de droits des hommes et des femmes.* »

Cet idéal n'a jamais été aussi en danger.

Mais il n'a jamais été aussi nécessaire.

À nous, donc, de le défendre.

À New York. À Paris. Et partout dans le monde.